

Les programmes sous la loupe

Rédiger un programme de cours est une chose. Le mettre en œuvre en est une autre. Entre les concepteurs et les utilisateurs, comment renforcer le dialogue? Tel est bien l'enjeu de l'importante enquête menée dans l'enseignement secondaire. Pour de meilleurs programmes, encore...

Dès 2004, la FESec s'est dotée d'un plan structuré d'actions prioritaires. Parmi celles-ci, la prise d'informations concernant les programmes élaborés en 2000-2001. Le but était de mesurer leur impact dans les écoles, suite à la mise en place de l'approche par compétences. Dans la foulée du *Contrat pour l'École*, le processus s'est accéléré. Dans un premier temps, le dispositif d'enquête s'est focalisé sur la lisibilité et l'applicabilité des programmes et des référentiels¹. Des milliers de questionnaires remplis et plusieurs tables de discussion ont permis de cerner les questions que les professeurs se posaient à ce sujet. Mais quelles implications concrètes les informations recueillies ont-elles entraînées?

UN LONG PROCESSUS

Dans une première phase de l'enquête, le dispositif - 162 écoles consultées! - devait permettre de dégager une vue d'ensemble des

représentations que les professeurs avaient des programmes, mais aussi d'en avoir un aperçu cours par cours.

"D'une part, explique **Jean-Marie DEMOUSTIER**, responsable de la cellule pédagogique de la FESec, *il fallait nous outiller pour pouvoir (re)discuter des programmes et des référentiels en interréseaux et, d'autre part, d'un point de vue plus pédagogique, c'était une belle opportunité d'évaluer si les programmes étaient suffisamment lisibles et applicables*". Dans une seconde phase, une vingtaine de cours ont fait l'objet d'une analyse qualitative particulière, sous la forme de tables de discussion, avec des enseignants de même branche venant d'horizons différents. Lors de ces rencontres, il s'agissait de susciter des réactions, des questions, des suggestions dans le but d'améliorer la lisibilité et l'applicabilité des programmes...

DES DÉCISIONS CONCRÈTES

Toutes ces données ont alimenté un rapport final, établi en mai 2006. Comme le rappelle J.-M. DEMOUSTIER, *"Cette enquête visait à améliorer les programmes. Le Bureau de la FESec était donc prêt à demander des modifications de programmes si cela s'avérait utile. Le groupe technique responsable de l'enquête a émis des propositions concrètes, allant de l'écriture d'un outil complémentaire à celle d'une note méthodologique, en passant par la réécriture d'une partie d'un programme ou par sa restructuration. Plusieurs programmes en mathématiques, sciences et sciences humaines sont actuellement retravaillés. Les programmes ainsi revus*

seront normalement disponibles en 2007, mais applicables seulement en septembre 2008. Poursuivant le même but, dans certains autres cours, les responsables ont écrit des outils pédagogiques".

ET CE N'EST PAS TOUT!

Au même moment, une autre question a aussi retenu l'attention: quel effet l'arrivée massive des nouveaux programmes a-t-elle eu dans les écoles en 2001-2002? Une grille d'interview a été élaborée, et 16 directeurs ont été chargés de rassembler chacun une dizaine d'enseignants, pour mesurer l'impact des programmes dans chaque établissement. *"Au-delà des observations faites dans la première enquête, d'autres constats ont pu être dressés, explique J.-M. DEMOUSTIER, qui vont permettre d'améliorer l'accompagnement et la formation des professeurs*".

C'est à présent le tour des programmes des cours de la formation commune des humanités professionnelles et techniques, qui vont être analysés suivant le même processus. Les tables de discussion ont débuté en février 2007. En revanche, rien n'est encore prévu, à l'heure actuelle, concernant les cours à options. À suivre donc... ■

BRIGITTE GERARD

1. Pour la formation commune des humanités générales et techniques de transition.

Dans une perspective de continuité pédagogique et de cohérence au sein de l'enseignement catholique, une démarche similaire a été lancée dans l'enseignement fondamental. Elle interrogera largement les enseignants quant à l'appropriation, la lisibilité et l'applicabilité du programme intégré et de son complément "matières/compétences". À suivre (bis)...

EN BREF...

STATUT DES DIRECTEURS

Le décret fixant le statut des directeurs de l'enseignement fondamental et secondaire a été voté par le parlement de la Communauté française le 23 janvier 2007. Il entrera en vigueur au 1^{er} septembre 2007 pour ce qui concerne l'engagement des membres du personnel dans des fonctions de promotion et de sélection.

Le service Législation et Gestion Scolaires a rédigé une série de fiches qui détaillent les différents thèmes abordés. Pour télécharger ces fiches et/ou la version intégrale du décret et/ou une version coordonnée du statut du 1^{er} février 1993 tel que modifié par le décret fixant le statut des directeurs:

www.segec.be > LGS

D'autre part, le personnel de sélection de la catégorie d'auxiliaire d'éducation (soit les éducateurs-économistes et les secrétaires de direction) reste visé par ce décret. Le gouvernement s'est cependant engagé à faire adopter, en vue de la rentrée scolaire prochaine, un décret qui élargirait les conditions d'engagement de ces personnels.

PREMIER DEGRÉ DIFFÉRENCIÉ

Encore en gestation, il entrera en vigueur en septembre 2008. Il devrait s'inspirer des conclusions de l'expérimentation "*Premier degré de base*" à laquelle une trentaine de nos écoles ont participé. Il devrait aussi entériner la distinction entre l'objectif "compétences 14 ans" pour une majorité d'élèves et "compétences 12 ans" pour les autres. À suivre donc...

ENGAGEMENTS

Si un emploi d'une durée de plus de 15 semaines se libère, le PO doit-il confier cet emploi à un temporaire prioritaire déjà engagé dans un autre emploi? D'autre part, faut-il additionner des périodes d'incapacité successives et, quand celles-ci atteignent 15 semaines, recourir à un temporaire prioritaire?

Non, répond la Cour du travail de Liège dans son arrêt du 21 décembre 2006. Elle justifie sa décision notamment par la nécessaire stabilité des équipes pédagogiques. Cette décision apporte un éclairage nouveau à cette ancienne problématique. En savoir plus? www.segec.be>LGS

COUSOT, AU-DELÀ DE LA VIOLENCE...

À la suite des événements tragiques qui se sont déroulés à l'Institut Cousot de Dinant le 22 janvier dernier, les responsables de l'enseignement catholique ont exprimé leur profonde sympathie à l'égard de Pierre JACQUET, le directeur agressé par un élève, et leur soutien à l'équipe éducative et à son projet.

Un communiqué de presse a été diffusé:

voir www.segec.be > Actualités

D'autre part, à la page 7, on pourra lire une description de différents projets menés dans l'établissement depuis plusieurs années.

Une manière de rendre hommage à la Communauté scolaire Cousot et à son directeur.



Photo: François TEFNIN